

SAINT-GERMAIN-LE-VASSON

INFORMATIONS COMMUNALES

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2020



mardis de 19h30 à 20h45 et les jeudis de 10h30 à 11h45 à compter du 15 septembre 2020.

Ces cours seront dispensés par un éducateur sportif diplômé.

La situation sanitaire liée au COVID19 nous a longtemps laissés dans l'incertitude quant à la possibilité de concrétiser ce projet pour la rentrée. Il a cependant pu voir le jour avec la mise en place de mesures de protection sanitaire (tapis individuels, masques lors des déplacements, gel hydro alcoolique à l'entrée de la salle, désinfection du matériel).

L'information vous a donc été faite tardivement, par voie d'affichage dans les commerces, Panneau Pocket, Facebook et Ouest-France, et non dans chaque foyer.

Malgré tout, vous avez été nombreux à souhaiter vous inscrire au cours du mardi qui a rapidement été complet (nous sommes désolés de ne pas avoir pu répondre favorablement à toutes vos demandes).

Mesdames, Messieurs,

Notre nouvelle salle communale, construite sous la précédente mandature, est un formidable lieu pour organiser événements et animations dont nous pourrions tous profiter.

La commission animation a eu l'idée d'y organiser des cours de Pilates qui auront lieu les

Nous avons décidé d'organiser un cours supplémentaire le jeudi matin (pour lequel, il reste quelques places – pour vous inscrire, appeler Emmanuel LAURENT au 06 75 25 19 06).

Inventée en 1920 par l'allemand Joseph Pilates, cette méthode d'exercices physiques, vise à renforcer les muscles profonds, responsables de la posture. Elle repose sur : la respiration, la concentration, le centrage, le contrôle, la fluidité et la précision.

« Après 10 séances, vous sentez la différence. Après 20 séances, vous voyez la différence. Et après 30 séances, vous avez un corps tout neuf ! » ... selon l'auteur de cette méthode.

Souhaitons que la méthode de Joseph tienne ses promesses !

Ce premier projet d'animation en appellera d'autres...

Julien LEMOUX,
Au nom de la Commission Animation



Communauté de communes
Cingal-Suisse Normande



Les membres du bureau de la CCSN élus le 11 septembre 2020

Le vendredi 11 septembre se sont déroulées les élections des membres du bureau de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande.

Julien LEMOUX premier adjoint de notre commune était candidat à cette élection. Il a été élu avec une large majorité et a intégré ainsi le bureau. Nous lui adressons toutes nos félicitations et le remercions pour son engagement !

Nicolas VERMEULEN
Maire
Conseiller Communautaire

PanneauPocket



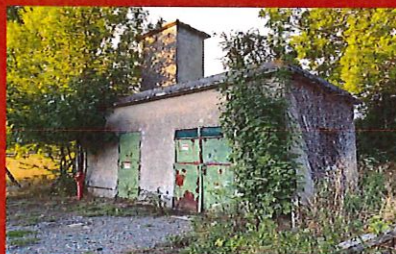
La municipalité vous offre
PanneauPocket !

Téléchargez-le vite sur
Play Store ou l'App Store !

Déjà 213 abonnés !!!

Parlez-en autour de vous !
C'est par le bouche à oreille
que nous réussirons à
multiplier le nombre
d'utilisateurs.

Démolition de la station de pompage



La station de pompage sise rue du Jardin d'Amour à St Germain le Vasson va être désamiantée puis démolie courant septembre 2020. Elle n'avait effectivement plus d'utilité et commençait à se dégrader sérieusement, la rendant même dangereuse.

C'est la société de démolition ATD qui a en charge l'opération, missionnée par la Communauté Urbaine de Caen, propriétaire de la station.



<https://saintgermainlevasson-cingal.suisse-normande.com/>

Exceptionnellement, la Mairie sera fermée le vendredi 02 octobre 2020 à partir de midi.

Réouverture le mardi 05 octobre 2020 à 09h00.

Déchets verts



Calendrier 2020 :

Lundi 28 septembre 2020
Lundi 12 octobre 2020
Lundi 26 octobre 2020
Lundi 09 novembre 2020
Lundi 23 novembre 2020

SALLE COMMUNALE



Dans ce contexte particulier de COVID-19, la salle communale n'est plus louable et ce, jusqu'au 31 décembre 2020 minimum.

Les réservations en cours, prises de longues dates, restent honorées sous conditions préfectorales.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

N'hésitez pas à télécharger PanneauPocket sur votre téléphone portable et/ou à consulter le site internet de la commune pour être informés en temps réel de l'évolution de la situation !

LES CAFES DU MERCREDI

Le mercredi 16 septembre 2020 a eu lieu la reprise des cafés du mercredi.

C'est avec grand plaisir que nos seniors se sont retrouvés à nouveau.

Annick Grisson anime bénévolement ces cafés depuis des années et continue à nos côtés. Nous l'en remercions vivement.

Les prochaines dates : 30 septembre, les 14 et 28 octobre, les 4 et 18 novembre, les 2 et 16 décembre.

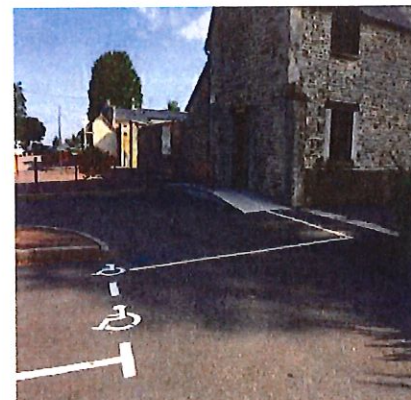


Un point sur les travaux



Dans le cadre du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics), une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite est désormais disponible devant la salle des Cloustiers.

Un cheminement accessible a également été positionné.



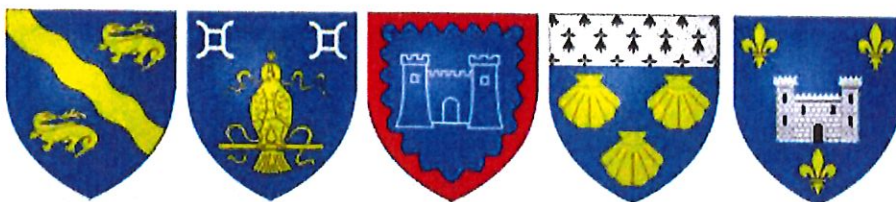
Afin de préserver la structure du pont du Roisnel, déjà fragilisée, l'interdiction au passage de véhicules de plus de 3,5 tonnes est rappelée. En lien avec la commune de Barbéry (le pont appartient aux deux villages), l'ensemble des panneaux a été rénové. A Saint-Germain, un nouveau a été installé au niveau du lavoir de la Broquette afin de permettre aux véhicules ne connaissant pas l'existence de ce pont de pouvoir l'éviter en changeant de direction. Préservons-le !



Nicolas VERMEULEN en compagnie de Guy PISLARD, Maire de Barbéry

Pour vous permettre de cueillir des mûres qui finiront en succulentes gelées, nous avons choisi de ne pas couper les ronces avant le mois d'octobre.





Un blason pour notre commune

Afin d'exprimer notre attachement à notre commune, nous souhaitons lui offrir un **blason**. Et si vous participiez à son élaboration ?

Malgré tout, il faut respecter certaines règles. Pour cela vous pouvez trouver des conseils sur le lien ci-dessous :

https://francearchives.fr/file/832a1ea72b64a556168107a1b8ea2821c5674bf6/static_7547.pdf ou tapez: « vade-mecum pour un blason communal » dans le moteur de recherche

Un blason doit avant tout mettre en valeur les atouts de la commune, son ancrage dans l'histoire et dans le territoire.

Petits et grands à

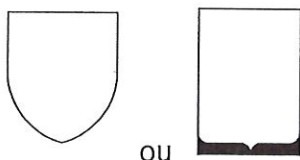
vos crayons !



Vous avez jusqu'au 31 décembre 2020 pour nous faire parvenir vos blasons.

Votre petit cahier des charges

La forme du blason



ou

Les couleurs utilisées (4 au maximum)

Les armoiries utilisées (au maximum 3)

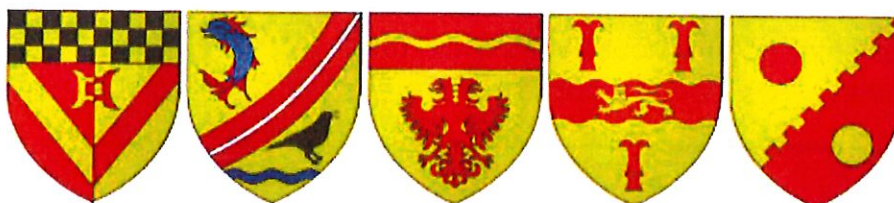
Par exemple: la Laize, Saint Germain, la mine, les bois, la plaine...

Nous soumettrons vos propositions aux archives départementales.

Le blason retenu devra ensuite être soumis au vote lors d'un conseil municipal.

Nb: le blason final pourra être le fruit de plusieurs réflexions

Les membres de la commission communication



L'APE (Association des Parents d'Elèves) compte sur vous...



L'APE Mine de Crayon, en partenariat avec l'entreprise **GDE** située à Rocquancourt, vous propose de participer aux finances de l'APE ! Comment ? Rien de plus simple, en amenant vos déchets de papier directement aux écoles ! Des bacs sont à disposition à *l'école de Grainville Langannerie* (au fond du chemin au rond point du bus) et à *l'école de Saint Germain le Vasson* (à côté du portail d'entrée de la cour de récréation).



Les déchets papiers que GDE nous rachète :

- Archives en vrac ou en boîte
- Papier de bureau imprimé ou non
- Journaux quotidiens ou gratuits
- Magazines ou publicités
- Catalogues ou revues
- Livres
- PAS DE CARTONS



Sensibilisez vos enfants au recyclage du papier et participez ainsi à ramener des fonds pour l'APE et donc nos écoles !

Nous communiquons avec vous ...

Il nous tient à cœur de communiquer avec vous tous, de vous faire part de tout ce qui touche à la vie de notre village et de notre communauté de communes.

La communication se fait de plus en plus via les réseaux numériques et sociaux. En effet, beaucoup de personnes vont régulièrement sur les réseaux sociaux pour s'informer et utilisent diverses applications. Cependant certaines restent très attachées à la lecture papier...

- Nous maintiendrons les informations communales au format papier pour celles et ceux qui le souhaitent.
- Vous retrouverez le bulletin d'information sur :
 - Le site internet de la mairie
 - PanneauPocket
- Nous envisageons la création d'une page Facebook communale

Pour que chacun d'entre vous reçoive les informations communales comme il le souhaite, nous allons progressivement les dématérialiser.

Nous vous proposons ainsi, de nous informer de vos souhaits :

- Je souhaite continuer à recevoir les informations au format papier (je ne colle pas l'autocollant ci-joint sur ma boîte à lettres).
- Je ne souhaite plus recevoir les informations au format papier (je colle l'autocollant ci-joint sur ma boîte à lettres).

Christine FRÉTÉ

Au nom
de la Commission Communication

Association de Chasse Communale

Depuis plusieurs années, la fédération de Chasse du Calvados et les sociétés privées et communales luttent contre les dégâts des cultures causés par le grand gibier (sangliers et chevreuils principalement).

C'est pour cela que l'association de chasse communale de St Germain-le-Vasson organise régulièrement des battues grands gibiers dans les bois communaux.

Malgré les règles strictes que respectent les chasseurs de l'association de la commune et la mise en place de pancarte pour signaler les week-ends de battues, nous pouvons constater la présence de promeneurs, randonneurs, vététistes etc...

Donc, pour le bien de tous, nous vous communiquons les dates de battues, qui entraîneront la fermeture des bois communaux du 10 octobre 2020 au 27 février 2021 :

2020	2021
10 octobre 2020	02 janvier 2021
24 octobre 2020	16 janvier 2021
07 novembre 2020	30 janvier 2021
21 novembre 2020	13 février 2021
05 décembre 2020	27 février 2021
19 décembre 2020	

La période de chasse reste ouverte jusqu'au 28 février 2021 sur tout le territoire communal. J'appelle donc à la plus grande vigilance !!!

Régis BUREK,
Vice-Président de l'Association Communale de Chasse
Conseiller Municipal

Délégués communautaires



Délégués des Commissions Communautaires :

Finances et Administration Générale :
LAGOGUÉE Aurore

Attractivité globale du territoire :
VERMEULEN Nicolas

Scolaire, Périscolaire : **FRÉTÉ Christine**

Transition écologique et mobilité :
GRONIER Nelly

Culture : **DUCLOS Philippe**

Urbanisme : **LE MÉTAYER Sébastien**

Services à la population : **PASCAL Jean-Claude**

Infrastructures : **ENGUEHARD Thierry**



Chantal BERNARD, Maire de Le Bô, **Vice-Présidente de la CCCSN en charge du Scolaire, Périscolaire, enfance et jeunesse** est venue sur notre commune le vendredi 25 septembre 2020 pour faire un état des lieux du fonctionnement de notre école. Nous l'en remercions vivement !

Nous avons reçu le lundi 21 septembre 2020, **Patrick MOREL**, Maire d'Urville, Vice-Président de la CCCSN, afin de faire connaissance. Nous avons échangé sur plusieurs sujets de la vie communale et, notamment, sur la mise en avant de notre patrimoine commun (sentier de randonnées, histoire minière...).

